



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

inondations

Question au Gouvernement n° 4027

Texte de la question

INONDATIONS

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe Les Républicains.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le Premier ministre, comme vous avez pu le constater hier lors de votre visite – dont je vous remercie –, la ville de Montargis et les communes voisines ont été gravement sinistrées par les inondations : sonnées, oui, mais pas K.O.

Nous avons connu un véritable cataclysme, avec une montée des eaux incroyable et imprévisible quant à son ampleur. Nous nous attendions à une crue, comme nous en avons connu à trois reprises au cours des dernières années, et nous étions prêts à mettre en place notre plan d'urgence. Mais un événement, inattendu celui-là, a démultiplié la masse d'eau venue se déverser à Montargis et dans les communes voisines : une fracture qui, survenue dans la berge du canal de Briare, a libéré plusieurs milliers de mètres cubes d'eau dans le lit du Loing, lequel traverse le Montargois avant de rejoindre la Seine. Les spécialistes ont fait état d'une vague dévastatrice de plus de 600 000 mètres cubes d'eau déversés en quelques instants dans le Loing par cette brèche, masse qui est venue s'ajouter à la crue annoncée.

Les dégâts sont énormes, comme vous l'avez constaté. Un tiers de la ville a été touché et coupé du monde, sans électricité et sans gaz pendant soixante-douze heures : un véritable cauchemar, malheureusement aggravé par une victime découverte noyée.

J'ai immédiatement demandé au préfet de faire procéder de toute urgence au renforcement de plusieurs autres brèches possibles dans le canal, ce qui a été fait. Mais cela ne suffit pas, et nous sommes, à cet instant encore, sous la menace permanente d'une nouvelle rupture.

Monsieur le Premier ministre, je vous demande à nouveau l'engagement formel de l'État de procéder au plus vite, avec Voies navigables de France – VNF –, à une action d'entretien et de renforcement des faiblesses du canal de Briare et de celui d'Orléans, pour que les habitants de toutes les communes traversées par le Loing ne vivent plus dans une angoisse permanente. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Maurice Leroy. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Vous m'aviez dit que vous me poseriez une question, monsieur Door ; j'y réponds naturellement.

Comme nous avons pu le constater hier avec Bernard Cazeneuve – qui a des liens étroits avec votre ville magnifique, « la Venise du Gâtinais » –, Montargis a été touchée par la vague dont vous avez parlé. Il faudra tirer toutes les leçons de cet épisode – c'est l'engagement pris par Ségolène Royal et Barbara Pompili – pour analyser ce qui, dans le cas d'espèce, a pu poser problème. Cela concerne aussi bien l'ensemble des ouvrages et leur implantation que la logique qui a présidé à l'élaboration des plans, même s'il y a eu beaucoup d'engagement de la part des collectivités territoriales.

On a beaucoup travaillé, depuis plusieurs années, sur le scénario d'une crue de la Seine : reconnaissons qu'en l'espèce, ce sont des affluents, des rivières voire des cours d'eau beaucoup moins importants qui ont provoqué les inondations, sans parler des sols gorgés d'eau. Tout doit donc être fait pour comprendre les mécanismes qui ont conduit à ce phénomène et, dans l'urgence, il convient évidemment de renforcer l'ensemble des digues. Vous m'avez montré hier, monsieur le député-maire, l'ampleur des dégâts. Heureusement, les décisions prises par vous-même et par le préfet ont permis de parer au plus pressé face à ce qui était déjà une catastrophe.

L'enjeu, je le répète, est donc de tirer les leçons de ce qui s'est passé ; c'est le retour d'expérience et la mobilisation, non seulement sur le court terme, mais aussi sur le moyen et le long terme, car les changements climatiques et l'évolution des ouvrages exigent toute notre vigilance.

Je vous le redis une nouvelle fois – mais cette fois à l'Assemblée nationale –, nous resterons très attentifs : je l'ai dit aussi à l'ensemble de vos collègues, notamment à Romain Colas, député de l'Essonne, chez qui nous étions, dans la commune de Boussy-Saint-Antoine, samedi dernier. L'État doit se mobiliser partout où des dégâts ont eu lieu, partout où des équipements ont été sinistrés, notamment dans votre ville, et au-delà même des seuls logements – je pense, par exemple, à ce magnifique musée dont les œuvres ont été touchées par les inondations. Il faut une mobilisation de tous les services de l'État à vos côtés, aux côtés des habitants de votre ville, ainsi que des autres villes et villages qui ont pu être touchés, de façon que la solidarité nationale ne se résume pas à des mots et ne s'exprime pas seulement au moment de la crise, mais tout au long des semaines et des mois qui viennent.

Pour votre ville comme pour les autres, ces villes moyennes qui ont besoin du soutien de l'État, vous pouvez compter sur mon engagement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain, et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe Les Républicains.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4027

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 juin 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 juin 2016](#)